

TÉMOIGNAGES

CHAMBRE DES COMMUNES,

Le 15 mars 1944.

Le Comité spécial de la restauration et du rétablissement se réunit à onze heures du matin, sous la présidence de M. J. G. Turgeon.

Le PRÉSIDENT: Mesdames et messieurs, la séance est ouverte. Nous avons parmi nous aujourd'hui, comme vous le savez, des représentants de la Fédération canadienne des instituteurs. Mlle Beryl Truax, de Montréal, en est la présidente; M. E. F. Willoughby, de Winnipeg, le vice-président; M. C. N. Crutchfield, de Shawinigan-Falls, Québec, le secrétaire-trésorier. Nous avons également parmi nous le commandant d'escadre Low, du C.A.R.C., et M. MacMaster, tous deux attachés au Service d'éducation de la Légion canadienne. Ces messieurs sont nos distingués invités.

M. Willoughby est censé présenter un exposé au nom de la fédération. J'ai parlé de la présentation de cet exposé avec M. Willoughby et j'ai proposé, moyennant le consentement des membres du Comité, que tout l'exposé soit versé au procès-verbal, tandis que le témoin se contentera de nous en donner un bref aperçu.

Vous savez, M. Willoughby, qu'en vertu des règlements, vous pouvez être interrogé à tout moment par les membres du Comité, mais vous constaterez sans doute que ceux-ci attendront la fin de votre exposé. Je puis dire aux membres du Comité que le M. Willoughby, Mlle Truax et M. Crutchfield répondront à leurs questions.

M. MACNICOL: M. Willoughby va-t-il nous donner un résumé de son travail ou nous le lire en entier?

Le PRÉSIDENT: Un résumé seulement, à moins que vous ne désiriez entendre l'exposé en entier.

M. MACNICOL: Non.

M. E. F. WILLOUGHBY, vice-président, surintendant principal de la Mulvey Junior High School, de Winnipeg, Manitoba.

M. C. N. CRUTCHFIELD, secrétaire-trésorier, Shawinigan-Falls, Qué.

Mlle BERYL TRUAX, présidente, Montréal, Québec.

M. WILLOUGHBY: Monsieur le président, mesdames et messieurs, permettez-moi d'abord de vous remercier, au nom de la délégation de l'organisme national des instituteurs que nous représentons, de nous avoir fourni l'occasion de témoigner devant le Comité et de présenter notre exposé. Comme j'ai été invité à présenter l'exposé, les deux autres membres de la délégation ont accepté la responsabilité de répondre à vos questions. De cette façon, je crois que le travail sera bien réparti.

Nous vous avons confié un exemplaire du rapport du Comité de la restauration de la Fédération canadienne des instituteurs, car l'exposé que nous désirons vous présenter aujourd'hui est basé sur ce rapport; nous vous le laissons comme faisant partie de l'exposé.

L'instruction étant du domaine provincial, une bonne partie des recommandations contenues dans le rapport s'adressent aux ministères provinciaux de l'instruction publique. Nous espérons toutefois que chacun d'entre vous lira avec soin le rapport complet, afin d'avoir une idée exacte de ce que cet orga-